

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 750
38 - Isère
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de l'Isère

INOBOOST.

Objet : favoriser la création, la reprise et le développement des petites et moyennes entreprises (START-UP/TPE/PME) et des associations, telles qu'elles sont définies à l'annexe 1 du règlement (UE) n°651/2014 du 17 juin 2014, fournir des prestations d'accompagnement aux structures précitées, et/ou de participer, par le versement d'aides financières, à leur création, leur reprise ou leur développement, afin notamment de favoriser la création d'emplois et le développement d'une économie durable, assurer le succès de la mission qu'elle s'est donnée, l'association gère notamment deux pépinières d'entreprises à destination des structures souhaitant amorcer la création d'une nouvelle entreprise, l'accompagnement vise des petites et moyennes entreprises (TPE/PME) et des associations, telles qu'elles sont définies à l'annexe 1 du règlement (UE) n°651/2014 du 17 axées principalement dans le domaine du numérique et contribuant au développement économique du part technologique installé sur les territoires des communes de Meylan et de Montbonnot Saint Martin (38) ; l'Association exerce son activité principalement sur le territoire de la Grenoble-Alpes Métropole et du Grésivaudan, elle tend à faire rayonner les start-up de ce territoire, à l'international ; les activités ainsi développées et financées par l'Association s'inscrivent toutes dans le cadre d'une activité exclusive d'aide aux petites et moyennes entreprises dans le cadre du dispositif spécifique prévu par l'article 238 bis, 4 du code général des impôts

Siège social : 29, chemin du Vieux Chêne, 38240 Meylan.

Date de la déclaration : 22 octobre 2018.